

### En résumé :

- Majorité des parcelles levées et en croissance active. Conditions favorables à un bon début de tubérisation.
- Mildiou : risque très élevé.  
Sur la base de données prévisionnelles, seuil de nuisibilité atteint dans les prochains jours dans la grande majorité des secteurs de la Région Centre.
- Insectes : persistance des vols de *Myzus persicae* et premières observations de pucerons aptères (début de colonies) en parcelles. Risque pucerons très élevé en production de plants et élevé sur les variétés de chair ferme sensibles aux viroses.

### RESEAU 2014

40 parcelles ont été enregistrées sous Vigicultures. 25 parcelles ont été renseignées cette semaine.

### CONTEXTE

Sur les 25 parcelles renseignées, 8% ne sont pas encore levées (plantations de la deuxième quinzaine d'avril voire de début mai), 36% sont levées ou en cours de levée et 56% sont en croissance active.

Au niveau du réseau de suivi, les plantations se sont échelonnées cette année du 24 mars au 6 mai. Les 2/3 ont été effectuées avant le 10 avril dont 30% entre le 24 et le 30 mars.

Levées globalement très homogènes. Conditions humides ces jours propices à une bonne réhumectation des buttes qui commençaient à s'assécher. Conditions favorables à un bon début de tubérisation.

### INSECTES

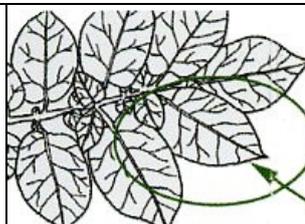
#### Observations sur le réseau

Présence très fréquente en parcelle de pucerons ailés voire d'aptères (début de colonies) mais population encore faibles (quelques individus par plante).

Dans certaines parcelles comme à Bonneval (28) et Santilly (28) le seuil de nuisibilité est atteint (plus de 20% des folioles observées porteuses de pucerons). A Ouzouer sur Trézée (45), ce seuil est proche d'être atteint.

#### Observation des pucerons

- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.
- Répéter l'opération 40 fois sur des plantes différentes.



#### Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

En lien avec la remontée des températures et le temps ensoleillé, poursuite des vols de pucerons. De nouvelles captures d'aîlés ont encore été enregistrées au cours des 8 derniers jours sur les 4 pièges en place sur la Région.

Dans une très grande majorité il s'agit encore de *Myzus persicae*, principal vecteur du virus Y et du virus de l'enroulement.

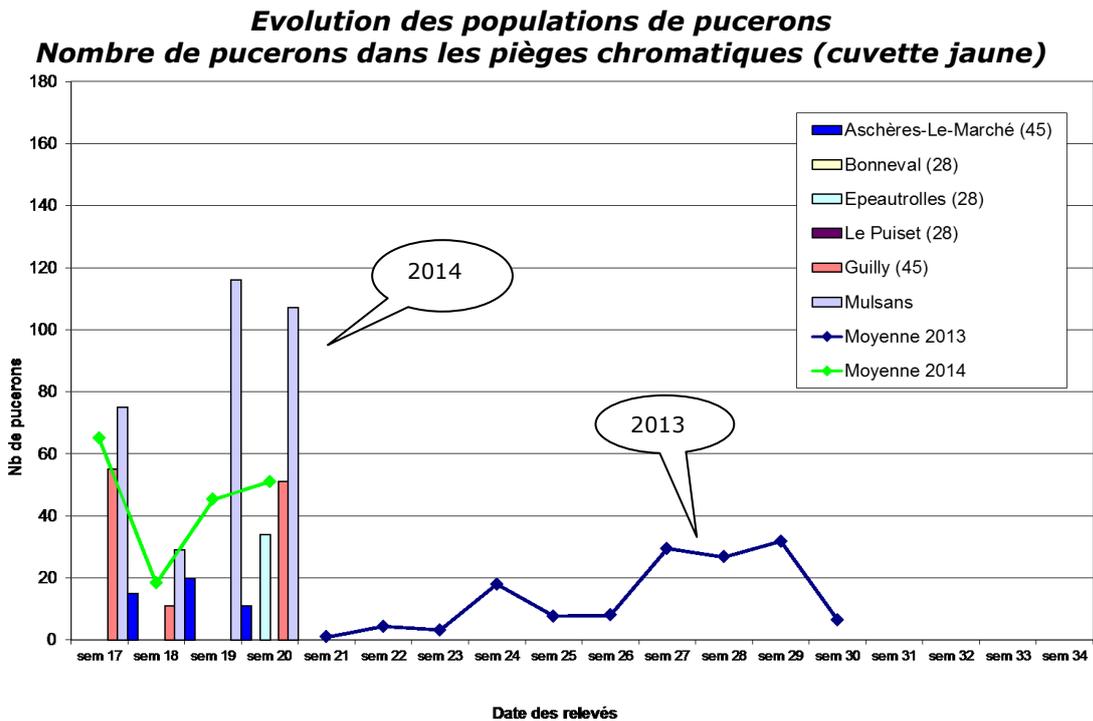
Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs - Agropithiviers, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018



## Analyse du risque et prévisions

Conditions humides peu favorables aux vols et à l'activité des pucerons dans les prochains jours avant le retour d'un temps ensoleillé plus propice en fin de semaine.

En production de plants, le risque pucerons reste très élevé.

En pomme de terre de consommation :

- risque élevé sur les variétés sensibles aux viroses nécessitant un suivi régulier en effectuant des comptages. risque faible (populations d'aptères très faibles) pour le moment sur les variétés peu sensibles aux viroses mais évolution des populations à suivre dans les parcelles.

### Seuil de nuisibilité pucerons

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons.

## MILDIOU

### Observations sur le réseau

Aucune nouvelle tâche de mildiou n'a été signalée au cours des 8 derniers jours.

A ce jour, des symptômes ont été signalés sur tas de déchet uniquement sur les secteurs de Aschères le Marché (45), Boisville (28) et Mereville (91)

**Compte tenu du risque mildiou élevé en ce début de campagne, il faut redoubler de vigilance et plus que jamais mettre en œuvre les mesures prophylactiques.**

**Les repousses doivent être détruites dans les autres cultures (maïs notamment), et la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou.**

### Utilisation du modèle Mileos® ([www.mileos.fr](http://www.mileos.fr))

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

- Quand démarre le risque mildiou ?

Le suivi du nombre des générations de mildiou est un bon indicateur pour connaître le début de la période à risque de cette maladie.

### En fonction de la sensibilité variétale, le risque démarre :

- à la sortie de taches de la 3<sup>ème</sup> génération pour des variétés sensibles ;
- à la sortie de taches de la 4<sup>ème</sup> génération pour des variétés intermédiaires ;
- à la sortie de taches de la 5<sup>ème</sup> génération pour des variétés résistantes.

Ainsi, en cas de conditions favorables au développement du mildiou, sur une variété sensible, les taches de mildiou ne seront potentiellement visibles qu'à partir de la 3<sup>ème</sup> génération.

Par contre, cette règle n'est plus vraie si on observe un inoculum primaire sur des tas de déchets ou dans l'environnement. Le risque démarre alors immédiatement.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

### Situation au 20 mai 2014 :

Selon les stations météorologiques utilisées dans le cadre du BSV, **les situations sont très différentes** puisque certaines n'en sont qu'à la 2<sup>ème</sup> génération tandis que d'autres ont déjà commencé l'incubation de leur 7<sup>ème</sup> génération.

### Situation épidémiologique au 20 mai 2014

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 20/05	Niveau de risque au 20/05	Seuil de nuisibilité atteint du 20/05 au 22/05 ?		
				VS*	VI*	VR*
Eure-et-Loir (28)	Chartres (4h)	2 <sup>#</sup>	nul			
	Guillonville (2h)	6	très fort	OUI	OUI	OUI
	Louville (2h)	6	très fort	OUI	OUI	OUI
	Pré-Saint-Evroult (2h)	6	très fort	OUI	OUI	OUI
	Rouvray (7h)	3 <sup>#</sup>	très fort	OUI		
	Viabon (2h)	7	très fort	OUI	OUI	OUI
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (7h)	2 - 3 <sup>#</sup>	très fort	OUI		
	Ouzouer le Marché (8h)	5 <sup>#</sup> - 6	très fort	NON	NON	NON
	St Léonard en Beauce (5h)	5 <sup>#</sup> - 6	très fort	OUI	OUI	OUI
Loiret (45)	Amilly (8h)	2	faible			
	Boisseaux (6h)	6 - 7	très fort	OUI	OUI	OUI
	Férolles (6h)	4 <sup>#</sup>	nul	NON	NON	
	Gien (6h)	5 <sup>#</sup>	très fort	OUI	OUI	OUI
	Outarville (9h)	5 <sup>#</sup>	très fort	OUI	OUI	OUI
	Pithiviers (4h)	2	nul			
Essonne (91)	Boigneville (8h)	3 <sup>#</sup>	nul	NON		

# Génération incubée

\* VS = variétés sensibles VI = variétés intermédiaires VR = variétés résistantes

OUI/NON seuil de nuisibilité atteint ou non uniquement le 20 mai (sans prévision)

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs - Agrophithiviers, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffusives attribués au financement du plan Ecophyto 2018

## **Depuis le 10 mai, le seuil de nuisibilité n'a pas été atteint, et ce quel que soit le secteur et la sensibilité variétale**

Pour les stations de Boigneville, Rouvray et La Chapelle Vicomtesse, la 3<sup>ème</sup> génération a terminé son incubation. Le risque mildiou démarre sur les variétés sensibles.

Pour la station de Férolles, la 4<sup>ème</sup> génération a terminé son incubation. Le risque mildiou démarre sur les variétés intermédiaires.

Pour les stations de Gien, Outartville, Guillonville, Louville, Pré-Saint-Evrout, Viabon, Ouzouer le Marché, Saint Léonard en Beauce et Boisseaux, la 5<sup>ème</sup> génération a terminé son incubation. Le risque mildiou est présent sur toutes les variétés (sensibles, intermédiaires et résistantes).

Rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques qui permettent ou non l'expression de ce potentiel de sporulation.

### **Analyse du risque et prévisions**

**Prévisions météo :** temps orageux avec pluviométrie régulière et températures autour de 18-20°C prévu pour la fin de semaine et le début de semaine prochaine ce qui correspond à des conditions favorables au mildiou.

Rappel : pour que la sporulation ait lieu, il faut une température comprise entre 3 et 26°C (optimum à 21°C), une humidité relative supérieure à 90% et une végétation dense.

**Analyse du risque :** risque mildiou très élevé sur de nombreux secteurs

Sur la base des données prévisionnelles et en lien avec les conditions humides et douces de ces jours, le seuil de nuisibilité pourrait être atteint au cours des 3 prochains jours :

- uniquement pour les variétés sensibles sur les secteurs de Rouvray (28) et La Chapelle Vicomtesse (41);
- pour tous les types de variétés (sensibles, intermédiaires et résistantes) sur les secteurs de Guillonville, Louville, Pré-Saint-Evrout, Viabon (28), St Léonard en Beauce (41), Boisseaux, Gien et Outartville (45).

**Surveiller l'environnement (jardins, repousses dans les cultures et sur les tas de déchets) pour détecter les premiers foyers de mildiou.**

Prochain message : vendredi 23 mai

Ce bulletin donne une tendance de la situation sanitaire sur la région sur la base d'observations ponctuelles à la date de rédaction du message.

Toutefois, cette tendance ne peut être transposée telle quelle à chacune de vos parcelles. Pour connaître le risque mildiou en temps réel, vous avez la possibilité de vous abonner pour pouvoir utiliser le modèle Mileos<sup>®</sup> : rapprochez-vous de votre conseiller pour davantage de précisions.



Abonnez-vous **gratuitement**  
aux BSV de la région Centre

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs - Agropithiviers, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018